



Damien Carême
Député européen
Groupe des Verts/ALE au Parlement européen

À l'attention de la Ministre des Armées

Madame Florence Parly

À l'attention de la Ministre de la Transition écologique et solidaire

Madame Élisabeth Borne

Strasbourg le 18 juillet 2019,

Madame la Ministre des armées,

Madame la Ministre de la Transition écologique et solidaire,

En février, la DG MARE de la Commission européenne a organisé à Bruxelles un colloque paneuropéen sur les défis posés par les munitions déversées dans les mers du Nord et Baltique lors des deux conflits mondiaux. À cette occasion, une carte qui identifie l'emplacement des munitions conventionnelles, chimiques ou inconnues qui sont immergées dans les mers européennes a été présentée. Cette carte confirme la présence de ces munitions le long de l'ensemble des côtes françaises, notamment les côtes de la mer du nord.

Député européen, Maire de Grande-Synthe (Nord) pendant 18 ans, je suis particulièrement concerné par ces quelque trois milliards de tonnes d'armes, notamment chimiques, qui représentent de véritables bombes à retardement. Ces munitions qui longent le littoral belge entre la France et l'Allemagne forment un vaste tapis de bombes toxiques et constituent une grave menace pour l'environnement marin et la santé humaine. Les barils qui les confinent commencent actuellement à diffuser leur poison dans la mer. La dispersion de seulement 16 % de ces substances suffiraient à éradiquer toute forme de vie dans ces fonds marins pendant des siècles. Cela représente un défi considérable pour les activités économiques bleues et l'aménagement de l'espace marin, sans parler des risques associés au retrait de ces munitions et des problèmes techniques rencontrés lors de leur élimination.

Alors que ces munitions représentent une source de préoccupation mondiale, que nos homologues européens, la Commission européenne et la Russie communiquent et financent des programmes afin de répertorier et éliminer ces armes, la France, elle, se cache derrière le secret défense à ce sujet. La classification de ce sujet en secret défense est incompréhensible. D'une part, les citoyens français sont en droit de savoir, tout comme leurs homologues européens, les risques auxquels ils sont exposés. D'autre part, les enjeux sanitaires, environnementaux et économiques liés à ces munitions dépassent largement les frontières et les compétences françaises.



Damien Carême
Député européen
Groupe des Verts/ALE au Parlement européen

C'est pourquoi le gouvernement français doit s'engager à rendre publiques toutes les données relatives à ces armes et à lancer concomitamment un plan d'information de la population et un plan d'élimination rapide et définitive de ces munitions pour le bien-être de nos citoyens et la survie de notre littoral.

Au niveau européen, en juin 2018, dans le cadre de la stratégie de sécurité maritime, les États membres de l'UE se sont engagés à mettre en œuvre des actions concrètes, notamment l'élimination des munitions chimiques et des munitions non explosées immergées en mer (Action B.5.2 Mer du Nord). Pourriez-vous nous indiquer l'état de la participation française à cette stratégie et nous détailler les programmes mis en place à la suite de ces engagements européens ? Plus largement, nous vous saurions gré de nous transmettre l'ensemble des mesures prises par le gouvernement français pour éviter que ne survienne une crise sanitaire, environnementale et économique sur les littoraux français et européens.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour échanger sur ce sujet vital et hautement sensible.

Veuillez recevoir, Mesdames les Ministres, l'assurance de ma considération distinguée.

Damien Carême